

## LA MOBILITÉ AU GOÛT DU JOUR.

Cent vélos en libre-service, une navette électrique de centre-ville, des améliorations du réseau de bus, les Burgiens vont découvrir cet été de nouvelles solutions pour se déplacer en ville.

Une mobilité qui s'adapte aux besoins et aux nouvelles façons de penser ses déplacements : c'était la feuille de route fixée par la Communauté d'agglomération de Bourg à Keolis, exploitant du réseau de transport public depuis janvier. Pour les non-Burgiens, les nouveautés résident dans la prise en compte du transport scolaire et la mise en place d'un service de transport à la demande à l'échelle des 74 communes. Les Burgiens, eux, découvriront cet été de nouvelles solutions pour se déplacer en ville.

### LA NAVETTE JOUE L'HYPER PROXIMITÉ

Une navette électrique et gratuite

circulera désormais toute l'année dans le centre-ville burgien. « En service dès cet été, cette navette d'une vingtaine de places aura un trajet et des arrêts fixes mais elle pourra aussi être appelée à la volée. Du lundi au samedi de 10 h à 18 h, sa fréquence sera d'environ 15 minutes. Ce service d'hyper proximité complètera l'offre de bus et simplifiera la ville à tous », explique Claudie Saint-André, adjointe déléguée aux Déplacements.

### VÉLO : OÙ ON VEUT, QUAND ON VEUT !

Autre nouveauté : 100 vélos en libre-service seront disponibles dans une vingtaine de stations (150 bornes d'attache) réparties entre Bourg, Viriat, Saint-Denis et Péronnas. « Ce service sera gratuit pour les abonnés du réseau de transport urbain et disponible pour tous sur abonnement, par le biais d'une carte Oïra ou d'un smartphone. Ces vélos classiques pourront se transformer en vélos électriques en louant une batterie », souligne l'élue.

Le réseau bus bénéficie en outre d'améliorations : les lignes 3 et 4 passent désormais par l'avenue Alsace-Lorraine (prolongation de la 3 jusqu'à Saint-Just), les bus rouleront jusqu'à 20 h, et non plus jusqu'à 19 h 30, sur les lignes majeures 1, 2 et 3. Le cadencement ne changera pas pendant les petites vacances, il sera réduit pendant 6 semaines seulement en juillet et août. L'agence Grand Bourg Mobilités s'installe ce printemps face au marché couvert, dans l'ancien Espace transport public agrandi.

**100 vélos**  
en libre-service

**1 navette**  
électrique gratuite



DR

## L'ARBRE À PALABRES

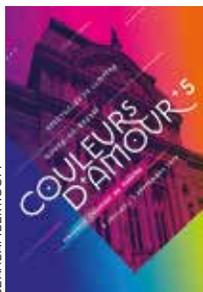
Depuis 2 ans, le projet artistique *L'arbre à palabres* a réuni l'association des habitants du quartier du Peloux, le centre social Terre en couleurs, des scolaires, des personnes en situation de handicap. Des ateliers de percussions et une fresque ont vu le jour autour d'un conte mythologique. Ce travail sera restitué le vendredi 28 juin avec l'inauguration de la fresque, rue du Peloux, et un concert au square du Peloux devant l'école.

+ Centre social Terre en couleurs : 04 74 21 17 17

## Couleurs d'amour #5

Du samedi 6 juillet au samedi 7 septembre, les spectacles de lumière *Couleurs d'amour* reviennent pour faire vibrer de mille feux les façades du monastère royal de Brou, du théâtre et de l'Hôtel de Ville. Cette 5<sup>e</sup> édition est marquée par une nouvelle mise en lumière du théâtre de Bourg, à la fois audacieuse et poétique, créée

par la société Spectre Lab. Rendez-vous tout l'été les jeudis, vendredis et samedis soir à partir de 22 h à Brou et à partir de 22 h 15 au théâtre et à l'Hôtel de Ville..



JEAN-LAMBERT.COM



SARAH MEYSSONNIER



**CABourg01**

@CABourg01 – 22 févr.

@tourdelain nouveau parcours 2019. Départ du cœur de ville de Bourg-en-Bresse\* et premiers km entre #Bresse et #Revermont. Une épreuve reconnue aux niveaux national et international à laquelle @ThibautPinot a déjà annoncé sa participation.

\*N.D.L.R. : départ de la 1<sup>re</sup> étape du Tour de l'Ain vendredi 24 mai à 14h30, cours de Verdun

## Médaille

Lors du match USB-Brive le 1<sup>er</sup> mars, **Georges Chenaux** a reçu la médaille de la Ville de Bourg des mains du maire. Très investi, ce chef d'entreprise fait partie des administrateurs de l'USBPA.



JEAN-JACQUES PAUGET

# 90 bougies !

**Bourg Habitat fête ses 90 ans.**

Présidé par Denise Darbon, adjointe à l'Action sociale et au Logement de la Ville, le bailleur social gère aujourd'hui 5 600 logements et compte 13 000 locataires.

## PLAN CANICULE

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, l'alerte canicule peut être déclenchée si la météo le nécessite. Dans ce cadre, la Ville de Bourg reconduit son dispositif de veille destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux adultes en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte, ces personnes seront régulièrement contactées.

+ Inscriptions auprès du service Action sociale - Pôle Prévention seniors : 04 74 42 45 70



DR

## J'APPRENDS MA VILLE

**La maîtrise de la langue française orale et écrite** est un levier incontournable pour l'intégration des populations arrivant sur le territoire de façon régulière. L'action « J'apprends ma ville » a été mise en place par le CCAS\* qui a missionné l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. Elle propose des sessions au cours desquelles les habitants non francophones pourront acquérir ou renforcer la communication en français, découvrir la ville et les services proposés ou encore comprendre les démarches d'installation.

\*Centre communal d'action sociale

## Parc des Baudières

**La Ville invite les habitants le mercredi 5 juin de 16 h 30 à 19 h au parc des Baudières**, pour découvrir son patrimoine arboré et réfléchir à son renouvellement. Au programme : balade commentée et identification des futurs lieux de plantation...

# 450

**c'est le nombre d'arbres plantés** dans le cadre de la charte de l'arbre durant la période de plantation 2018/2019. Ces 6 dernières années, la moyenne était de 60 arbres plantés par an.

 **Campus de Bourg**  
@CampusBourg – 5 avr.

1<sup>er</sup> *escape game* organisé au campus de Bourg par des étudiantes en Licence de Gestion MSH de @IAE\_Lyon ! Une première session très réussie et un important travail réalisé par ces trois étudiantes et par leur enseignante pour concevoir le jeu !

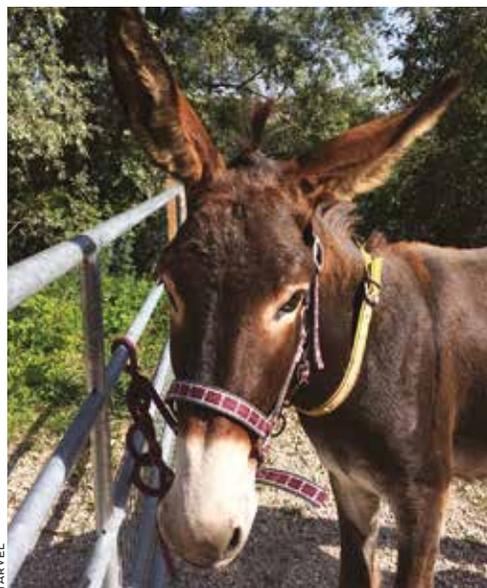


SERGE BUATHIER

## Une police municipale de terrain

**Pour permettre une meilleure proximité avec les habitants et circuler plus facilement**, les agents de la police municipale peuvent désormais travailler à vélo. Autre nouveauté, pour renforcer sa présence en soirée et la nuit, particulièrement pour lutter contre les nuisances nocturnes en centre-ville, la police municipale est opérationnelle le lundi de 6 h à 20 h 30 puis de manière continue du mardi 6 h au dimanche 6 h. Et n'oubliez pas qu'en cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez faire appel aux policiers municipaux dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances pour surveiller votre domicile.

 **Police municipale : 04 74 42 45 00**



TARVEL

## BIENVENUE À HOULETTE

**Pour ramasser les déchets dans certains espaces verts de la ville, Houlette, une ânesse bourbonnaise** a pris ses quartiers la semaine dans le parc Colette Besson et le week-end à Bouvent en compagnie des moutons appartenant à la Ville. Alternative aux engins habituels, Houlette participe à la gestion écologique et à la préservation de la biodiversité, dans le cadre d'un marché de prestations de service avec l'entreprise TARVEL.



SERGE BUATHIER

## La question : Où en est le projet du Carré Amiot ?



### La réponse :

La reconquête du Carré Amiot, c'est quatre projets en un : le transfert de la gare des bus, déjà accompli ; l'aménagement des espaces publics, largement réalisé ; la construction du Conservatoire à rayonnement départemental par la Communauté d'agglomération et l'édification d'un bâtiment tertiaire à vocation majoritairement commerciale.

Le chantier du conservatoire, retardé pour des raisons inhérentes à la maîtrise d'œuvre puis interrompu après le dépôt de bilan de l'entreprise Floriot, va redémarrer. La société vient d'être reprise, un dénouement heureux pour ses 110 salariés et pour les chantiers burgiens concernés : la maison de la culture et de la citoyenneté, le lycée Carriat et le conservatoire de musique dont la livraison est prévue fin 2020.

Reste le 4<sup>e</sup> volet du Carré Amiot : le projet de bâtiment commercial et tertiaire confié en 2016 à la société Deromedi. Ce porteur de projet avait conditionné son engagement à 50 % de surfaces pré-commercialisées, pour lesquelles des baux devaient être signés. Or le contexte commercial national s'est détérioré, le développement commercial de plusieurs groupes a été gelé, et la Ville a fini par résilier son protocole d'accord avec Deromedi le 19 mars. Elle est aujourd'hui en contact avec un autre groupe national mais si l'opération n'aboutit dans les semaines à venir, la Ville lancera un nouvel appel à projet sur un bâtiment plus classique comprenant des façades commerciales en rez-de-chaussée, afin que l'opération s'équilibre plus aisément, alliées à des logements ou à des bureaux à l'étage. Les objectifs restent les mêmes : créer un trait d'union entre le Champ de Foire et le centre-ville par un projet urbain qui marquera durablement l'avenir de Bourg.

## FÊTONS L'EUROPE !

**La Fête de l'Europe sera placée cette année sous le signe des élections européennes, qui se dérouleront dimanche 26 mai.**

La Ville de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain, propose jeudi 9 mai, un riche programme d'animations. De 9 h à 17 h, la place de l'Hôtel de Ville accueillera une exposition de portraits de 27 personnalités féminines qui ont marqué l'histoire de leur pays ainsi qu'une présentation des institutions européennes. Autour du jardin des drapeaux, des ateliers ludiques permettront aux petits comme aux grands de découvrir l'Europe (9 h 30-11 h 30 et 14 h-16 h), avec un concert de l'orchestre et de la chorale du collège Saint-Pierre à 14 h 45, suivi d'un goûter européen.

### CETTE FOIS, JE VOTE !

La Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain contribue au développement de la citoyenneté européenne en proposant des informations sur l'Europe et ses institutions. Elle mène de nombreuses actions, notamment en direction des jeunes. À l'approche des élections européennes, une action a été conduite au centre pénitentiaire de Bourg avec des détenus pour les inciter à s'inscrire sur les listes électorales. À l'issue, la moitié des participants ont effectué cette démarche.

**+ MDEE : 04 27 53 04 09**